# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## pédagogie

Question au Gouvernement n° 1402

### Texte de la question

ENQUÊTE PISA

**M. le président.** La parole est à M. Vincent Feltesse, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Vincent Feltesse.** Ma question s'adresse à M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. « Regarder la France comme si on n'en était pas » : Fernand Braudel, dans son introduction à *L'identité de la France*, cite cette très belle phrase de Charles Péguy. Regardons ensemble la France, donc, comme si nous n'en étions pas. Nous voyons un pays, un territoire, une histoire, des populations, la République et en son sein l'école de la République. Elle a façonné les IIIe, IVe et Ve Républiques !

**M. Charles de La Verpillière.** Baratin !

**M. Vincent Feltesse.** Toutes et tous, nous avons en tête des images mythiques de personnes géographiquement et socialement éloignées qui ont pu s'intégrer dans la République française.

Chaussons maintenant les lunettes du fameux rapport PISA. Nous les connaissons bien, car il s'agit du cinquième rapport du programme international pour le suivi des acquis des élèves. Au fil des cinq éditions de 2001, 2003, 2006, 2009 et 2012, notre pays semble reculer en matière éducative !

**Un député du groupe UMP .** Tout cela pour ne rien dire !

**M. Vincent Feltesse.** Notre école n'intègre plus ni ne prépare l'avenir.

**M. Bernard Deflesselles.** Que fait le Gouvernement ?

**M. Vincent Feltesse.** Dès lors, monsieur le ministre, ma question est simple. Pensez-vous que les efforts consentis depuis dix-huit mois pour la refondation de l'école soient suffisants ?

**Plusieurs députés du groupe UMP .** Non !

**M. Vincent Feltesse.** Pensez-vous qu'il faille les intensifier ? Pensez-vous que, lors du prochain classement PISA, nous ne regarderons pas simplement la France, mais nous l'aurons redressée ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon,** *ministre de l'éducation nationale.* Vous avez raison, monsieur le député, de me demander si

la priorité accordée à l'école depuis dix-huit mois suffit. J'ai rappelé au président Borloo, voici un instant, la priorité donnée à l'école primaire, la remise en place de la formation des enseignants, les réseaux consacrés aux « décrocheurs », la mutation de notre système d'orientation, la réforme du temps scolaire saluée ce matin par l'OCDE, la charte de la laïcité, les mesures en faveur de la sécurité à l'école, la lutte contre le harcèlement, la promotion d'une égalité améliorée entre filles et garçons.

Tout cela est-il suffisant ? Non ! Il faut faire mieux, davantage et durablement ! C'est pourquoi nous allons maintenant lancer la deuxième phase de la refondation, et je serai heureux si tout le monde s'y associe. Je saisirai vendredi le Conseil supérieur des programmes afin de revoir ceux de l'école primaire pour les rendre plus adaptés et plus progressifs et ceux du collège pour individualiser les parcours des élèves, en conservant le collège unique mais en donnant davantage d'autonomie aux équipes pédagogiques. Nous avons en outre lancé le chantier, tant attendu depuis des années, du métier d'enseignant.

J'annoncerai le 12 décembre, à l'issue des négociations, que nous confortons les enseignants de France dans leur mission, la plus précieuse et la plus difficile, celle d'élever nos enfants. Le travail invisible sera enfin reconnu, des parcours de carrière seront constitués et les investissements particuliers seront enfin reconnus. Mais nous devons faire encore davantage pour l'éducation prioritaire des 20 % d'enfants en difficulté. Je vous ferai des propositions, mesdames et messieurs les députés. Si la nation se rassemble autour de son école, nous réussirons la refondation de l'école de la République ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.)*

## Données clés

**Auteur :** M. Vincent Feltesse
**Circonscription :** Gironde (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 1402
**Rubrique :** Enseignement
**Ministère interrogé :** Éducation nationale
**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 4 décembre 2013
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 2013